

cinquante et soixante dix livres le sestier. car on ne me laissat pas un seul grain, tandis que les dominateurs, les Patriotes par excellence en avaient leurs pleins greniers et grappillaient encore sur les réquisitions; nos amis communs les Mazades, desaimars, Dupont (11) et Dode n'ont pas été mieux traités, mais comme ils sont plus riches et ont moins de bouches à nourrir ils s'en ressentent moins; car j'ai quatre enfants en bas âge, une femme, une belle mere et un jeune beaufrere créoles de St Domingue qui se trouvant entierement ruinés par une suite des désastres de cette malheureuse Colonie n'ont d'azile et de ressource au monde qu'en moi qui partage de bon cœur avec eux le peu qui me reste, mais obligé de vendre un fond après l'autre je n'irai pas loin si la bienfaisance nationale ne vient à mon secours; je ne dois qu'a mon peu de fortune de n'avoir pas été enfermé comme les autres. Aussi me rendrez vous un insigne service, mon cher St Prix, de me faire optenir le rappel de mes appointements depuis le moment d'une suspension injuste et une indemnité pour mes chevaux et mes équipages de campagne dont elle a occasionné la perte et que je suis dans l'absolue impossibilité de réparer sans la munificence nationale.

Comme il est du devoir d'un bon officier d'indiquer la maniere dont il peut le mieux servir sa patrie, je demande à être employé de préférence à l'attaque ou à la déffense des places m'étant plus particulierement occupé de cette partie, notemment pendant les sept mois ou j'ai commandé

---

(11) Dupont, famille noble du Vivarais, possédant ci-devant une part de la seigneurie de Soyons avec le duc d'Uzès et l'évêque de Valence. Cette famille était alliée aux Fontbonne.